

Starquest lance un fonds dédié à la prévention des catastrophes naturelles

Le fonds Starquest s'est associé à la Caisse Centrale de Réassurance (CCR) pour lancer le Climate Change Resilience Fund (CCR-F), un fonds d'investissement dédié aux solutions innovantes en matière de prévention des catastrophes naturelles et d'adaptation au changement climatique.

Temps de lecture : minute

28 novembre 2024

Réassureur public, CCR propose, avec la garantie de l'État et dans l'intérêt général, des couvertures contre les catastrophes naturelles et les risques non assurables aux compagnies d'assurance opérant en France. Le réassureur annonce aujourd'hui le lancement de Climate Change Resilience Fund (CCR-F), un fonds d'investissement dédié aux solutions innovantes en matière de prévention des catastrophes naturelles et d'adaptation au changement climatique.

Pour cela, CCR a décidé de confier la gestion du fonds à une société de gestion experte en matière de GreenTech, [Starquest](#). Depuis plus de 15 ans, la société créée par Arnaud Delattre, aujourd'hui filiale à 51 % de Montefiore, agit au service de la transition écologique en finançant des innovations ayant un impact fort sur la décarbonation et l'utilisation durable des ressources. « *Le projet du fonds CCR-F est particulièrement cohérent avec notre empreinte et notre expérience* », affirme Arnaud Delattre, Directeur Général de Starquest.

Prévenir les risques liés aux catastrophes naturelles et aux effets du changement climatique

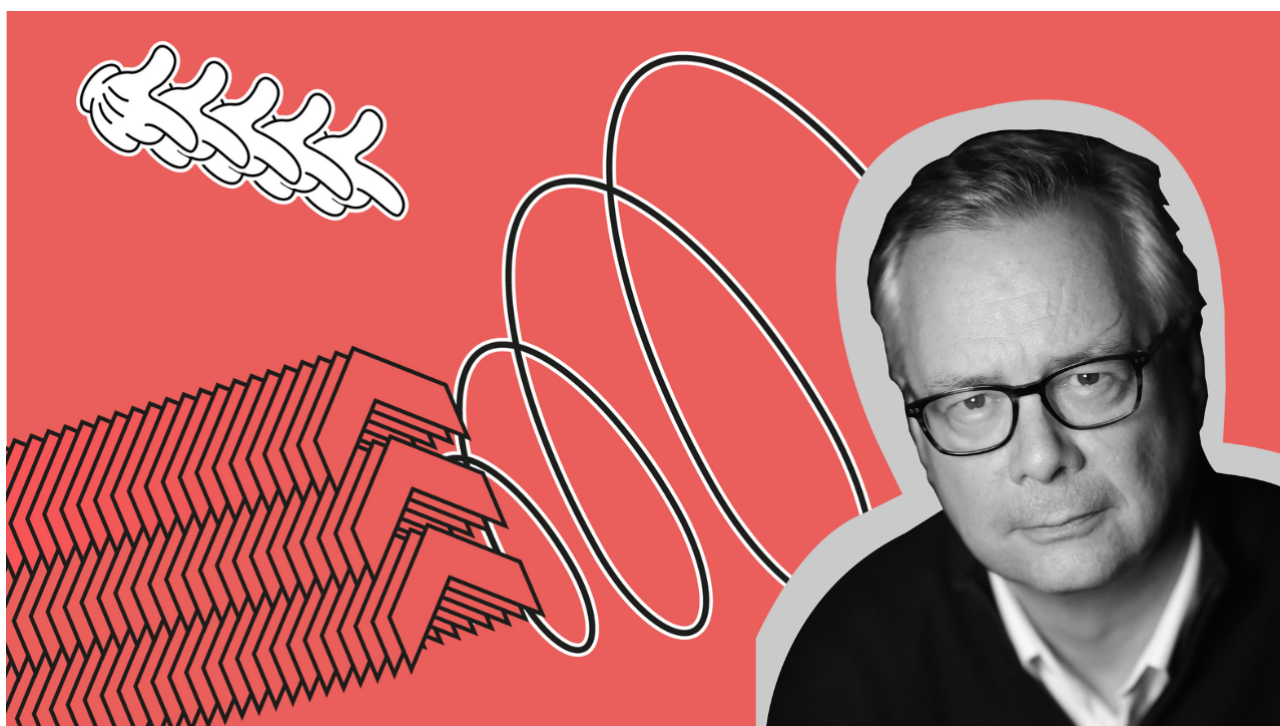
« Cette initiative est relativement novatrice. Déjà parce que la réassurance sur les catastrophes naturelle est assez spécifique à la France. Ensuite, car le fait qu'un réassureur prenne la décision d'investir dans la prévention pour limiter l'impact sur son passif est une première », avance Arnaud Delattre, tirant un parallèle avec le monde de la santé où les assureurs santé et mutualistes ont déjà commencé à investir dans des startups et sociétés qui agissent pour la prévention.

Le Climate Change Resilience Fund (CCR-F) a une taille cible de 100 millions d'euros. Les premiers investissements sont prévus avec une période de déploiement maximale de cinq ans. Le fonds prendra une quinzaine de participations au capital de sociétés innovantes à différents niveaux de maturité, apportant des réponses concrètes et mesurables à l'évaluation et la prévention des risques de catastrophes naturelles, et à la limitation de leur impact sur les populations et les actifs corporels.

« En moyenne, dans la première tranche, nous allons viser des tickets moyens de 5 millions d'euros. Cependant, l'écart type peut être très important, puisque sur les sujets émergents, nous pourrions investir dès quelques centaines de milliers d'euros et sur les sujets plus matures, nous pourrions monter jusqu'à 10, voire 15 millions d'euros », commente Arnaud Delattre. Ces innovations s'appliqueront aussi bien à des technologies innovantes, notamment basées sur l'IA, dont les applications en matière de prévention sont en devenir, qu'à des dispositifs plus traditionnels (techniques de prévention de la sécheresse géotechnique, systèmes de protection individuelle contre les crues).

« Starquest saura réunir des acteurs innovants et impliqués, en capacité

d'agir. Nous sommes impatients de les accueillir dans ce projet d'intérêt général », a déclaré Edouard Vieillefond, Directeur Général de CCR, dans un communiqué de presse. La société de gestion avait en effet déjà identifié un certain nombre de sociétés qui ne rentrait pas dans sa thèse, mais qui correspondent bien à la thèse de ce nouveau fonds. « Nous avons en réalité déjà commencé le sourcing, et nous devrions pouvoir réaliser un ou deux premiers closing dès le premier trimestre 2025 », confie Arnaud Delattre.



À lire aussi

Que Font Les Fonds ? Le portrait de Starquest



MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups françaises !

JE M'INSCRIS

Article écrit par Manon Triniac